



## Dégradation vehicule sur un parking prive

Par **Mayli**, le **06/05/2016** à **21:04**

Bonjour

Voilà, en aout 2015, mon fils s'était gare dans une résidence qui n'avait aucun panneau d'interdiction de stationnement. Il laisse son véhicule quelques heures à son retour, un véhicule (d'un résidant) lui bloquait le passage. Mon fils a donc klaxonné (heure tardive), crie pour faire sortir le monsieur, au bout de 45mn le gars sort, l'insulte mon fils (avec 2 témoins) s'excuse et demande juste de pouvoir partir! Ok il le laisse repartir 1 mois plus tard on recevait un courrier de l'assureur de ce monsieur en disant qu'il était impliqué dans un accident, soit on répond on explique... et là mon fils est convoqué commissariat car ce monsieur a déposé plainte pour dégradation! Quel risque t'il sachant que lui selon va reporter plainte pour fausse déclaration...  
Merci de vos réponses